AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C1367
FR0004056851-FS0432

24 avril 2020

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SPIE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 avril 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 avril 2020, le seuil de 5% du capital de la société SPIE SA et détenir directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés CDC Croissance et de CNP Assurances qu'elle contrôle, 6 043 790 actions SPIE SA représentant autant de droits de vote, soit 3,83% du capital et 3,21% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC	24 295	0,02	24 295	0,01
CDC Croissance	4 946 225	3,14	4 946 225	2,63
CNP Assurances	1 073 100	0,68	1 073 100	0,57
Total CDC	**6 043 790**	**3,83**	**6 043 790**	**3,21**

Ce franchissement de seuil résulte d'un retour d'actions SPIE SA reçues par CNP Assurances à titre de collatéral.

[1] Sur la base d'un capital composé de 157 698 124 actions représentant 188 110 447 droits de vote.